

## **Procès-Verbal du conseil municipal du 03 août 2023**

---

L'an deux mille vingt trois, le trois août, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 juillet 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### **PRÉSENTS :**

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD Serge VILLET, Sébastien CHANEL, Adélaïde JACQUOT, Michel VENEL, Jérôme FAIVRE, Pierre BELSOT

**EXCUSE(E)(S) :** Laetitia PRINCE, Isabelle SCARABOTTO, Valérie BOISSON,

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

### **1 – Compte-Epargne-Temps agents**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de fixer les modalités d'ouverture, de fonction, de gestion, de fermeture donc de valider la mise en place du Compte-Epargne Temps pour les agents de la collectivité. Ce CET permettra aux agents de bénéficier du report de certains jours de congé selon certaines modalités.

***Le conseil municipal décide que le CET sera mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et donne la possibilité de valoriser financièrement les dépôts selon certaines conditions.***

### **2 – Terrain CARTET**

***Le conseil municipal accepte que le terrain au 8 chemin du Vernolet soit vendu à Mme JAN Chrystèle directement (au lieu de M. CARTET Thierry).***

### **3 – Antenne SFR**

Monsieur le Maire informe que les contacts pris pour l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile avancent. Une convention pour ce terrain peut maintenant être proposée.

***Le Conseil municipal la convention pour un loyer annuel de 6 000.00 € en précision sa volonté d'une installation de distribution électrique pour l'association voisine.***

### **4 – Barrage des Colombots (Saint-Baraing)**

Le Maire rappelle que le syndicat de l'Orain (qui a été dissout en novembre 2013) avait en charge les ouvrages sur la rivière de l'Orain. Cependant après sa dissolution, et malgré le transfert des compétences eaux aux communautés de communes des périmètres concernés, la propriété des barrages restent aux

communes. Pour la gestion des ouvrages, il convient de donner la gestion notamment de ce barrage des Colombots sur la commune de Saint-Baraing, au syndicat mixte Doubs-Loue (SMDL).

***Le conseil municipal accepte qu'une convention soit signée avec le SMDL jusqu'au 30 septembre 2026.***

## **5 – Projet CURIE**

Le maire donne lecture d'un courrier de Monsieur CURIE (CURIE NEGOBOIS sur Mont-Sous-Vaudrey) qui recherche du terrain entre 1.5 et 2 hectares pour faire du commerce de bois et dérivés (stockage, sciage, séchage, etc...)

Le conseil municipal est plutôt contre car les terrains communaux susceptibles de convenir sont trop près des habitations donc trop de risques de nuisances.

## **6 – Information ONF**

Signature d'une convention avec l'ONF pour la soumission de bois non concernés par le précédent plan. Le prochain plan forêt doit être revu en 2026.

## **7 – Borne de recharge véhicules électriques**

Une filiale de CIRCET (installation de la fibre) a contacté la mairie afin de prévoir une éventuelle installation de borne de recharge des véhicules électriques. Le maire qui a rencontré la personne en charge du dossier précise qu'il n'y a pas de coût financier à la charge de la commune, qu'une location de 300 € de loyer annuel est envisagée et qu'une sous-location aux opérateurs de téléphonie est envisagée par l'installation d'une antenne de 10 m.

Le conseil souhaite que les négociations se poursuivent, l'emplacement restera à définir.

## **8 – Cimetière**

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a des problèmes de désherbage au cimetière. Il précise qu'il existe d'autres moyens pour pallier ces difficultés, notamment l'hydromulching de chez ID VERDE. (C'est l'enherbage des allées avec une herbe courte en résumé). La tonte reste nécessaire, et cela a un coût estimé de 14 000.00 €.

Les conseillers s'interrogent sur la pelouse synthétique pour éviter la tonte : demande de devis.

## **9 – Marché des producteurs**

Le maire donne lecture des messages reçus pour le marché des producteurs et notamment celui du spirulinier comtois qui dit en substance qu'ils ne reviendront pas.

Le conseil ne comprend pas vraiment pourquoi.

## **10 – Travaux en cours**

Fuite à l'étang – un béton a été fait mais ça fuit encore, il faudra peut-être revider l'étang pour refaire devant les fondations.

Routes – Travaux de réfection de certaines routes communales en cours. Il restera le balayage à faire et le marquage.

## **11 – Maison LESOURD**

Les locataires ont fait un courrier à la mairie (recommandé avec AR) dont le maire donne lecture. Mme JACQUARD et Monsieur BLETRIX sont assez mécontents de l'état de la maison et signalent les défauts à refaire (porte de garage, haie, fenêtres, évacuations des eaux usées, etc...)

Le maire et les conseillers se pose la question de la date d'achat de la maison et de son remboursement, Il sera mieux que le bâtiment soit vide si de tels travaux sont à entreprendre. Cependant il a regardé le bail et le délai minimum des 3 mois de préavis est dépassé pour cette année. Il convient donc de réfléchir sur le devenir de ce bâtiment.

## **12 – Restaurant**

Le restaurant est ouvert depuis le 29 juillet 2023. Les propriétaires ont prévu de faire une inauguration en septembre 2023.

## **13 – Coin boucherie**

Monsieur BROCH Thomas (actuellement employé communal) a fait une demande pour louer le local boucherie avec pour projet de vendre des produits italiens et de la petite restauration. Projet courant 2024.

Les conseillers demandent à ce que la location soit au moins identique au tarif de l'ancien local esthéticienne.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)